

● **De la généralisation des produits phytosanitaires à la prise de conscience de leur dangerosité.** La mobilisation des ressources de la biochimie a constitué l'un des principaux vecteurs de la diffusion du modèle d'agriculture productiviste et intensif, aujourd'hui encore dominant dans notre pays en dépit des progrès rapides enregistrés par des modes d'exploitation alternatifs (agriculture biologique). Les produits phytosanitaires ont permis, d'augmenter considérablement les rendements à l'hectare, et de lutter efficacement contre une gamme étendue de maladies et de parasites du végétal. Cependant, l'illusion du champ propre et des produits miracles n'a pas tenu longtemps.

Le monde agricole n'est pas le seul à avoir introduit massivement des produits phytosanitaires. Les collectivités territoriales et les établissements publics gestionnaires d'espaces végétalisés (squares, promenades, abords des voies ferrées et des aéroports, cimetières, etc.), comme les particuliers jardiniers amateurs, ont également été conduits à les utiliser en fonction de leurs besoins spécifiques.

Ce n'est que récemment que les inconvénients d'un usage insuffisamment précautionneux des produits phytosanitaires ont été reconnus par les instances scientifiques. L'apparition de phénomènes de biorésistance, induits par l'emploi même de ces produits, a progressivement conduit les fabricants à proposer des formules de plus en plus actives, avec un risque d'impacts problématiques jusqu'à l'aval ultime de la chaîne alimentaire, c'est-à-dire jusqu'à l'homme, qu'il soit agriculteur, riverain ou consommateur. En 2013, la direction générale de la santé a demandé à l'INSERM de dresser un bilan de la littérature scientifique disponible en matière de risques sanitaires associés à l'exposition professionnelle aux pesticides, d'une part, et sur les effets d'une exposition précoce du fœtus et du jeune enfant, d'autre part. Pour répondre à cette demande, l'Institut s'est appuyé sur un groupe pluridisciplinaire d'experts constitué d'épidémiologistes spécialistes en santé-environnement ou en santé au travail et de biologistes spécialistes de la toxicologie cellulaire et moléculaire. Il ressort des données scientifiques publiées au cours des trente dernières années et analysées par ces experts qu'il existe une relation positive entre exposition professionnelle à des pesticides et certaines pathologies chez l'adulte, qu'il s'agisse de la maladie de Parkinson, du cancer de la prostate ou de certains cancers hématopoïétiques (lymphome non hodgkinien, myélomes multiples). Par ailleurs, les expositions aux pesticides intervenant au cours des périodes prénatales et périnatales ainsi que lors la petite enfance semblent être particulièrement à risque pour le développement de l'enfant. ⁽¹⁾

Les pesticides sont également présents dans nos aliments : près de 50% des fruits et des légumes produits par l'agriculture intensive en contiennent. Ils finissent dans nos organismes, apportés là par l'eau, l'air et les aliments consommés. Nos organismes hébergent ainsi des centaines de molécules toxiques dont de très nombreux pesticides. Les derniers chiffres de la DGCCRF portant sur l'année 2008 et publiés en 2010, nous indiquent que 43.8% des fruits et légumes contiennent des résidus de pesticides avec 4% de dépassement des Limites Maximales en Résidus, avec près de 60 % des fruits qui contiennent des résidus de pesticides.

Rapport n°1708 produit à l'assemblée nationale le 15/01/2014 par Mme Brigitte ALLAIN (députée) : RAPPORT FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE SUR LA PROPOSITION DE LOI, adoptée par le Sénat, visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national (n° 1561).

La mission commune d'information du Sénat sur les pesticides et leur impact sur la santé, conduite par nos collègues Sophie Primas et Nicole Bonnefoy, avait publié son propre rapport le 10 octobre 2012. Intitulé « *Pesticides : vers le risque zéro* », il dressait un constat inquiétant de la situation actuelle en France :

- les dangers et les risques des pesticides pour la santé sont aujourd'hui sous-évalués ;
- le suivi des produits après leur mise sur le marché n'est que très imparfaitement assuré au regard de leur impact sanitaire réel ;
- les protections individuelles contre les pesticides ne suffisent généralement pas à protéger les utilisateurs contre les dangers de ces produits ;
- les pratiques industrielles, agricoles et commerciales n'intègrent pas suffisamment la préoccupation de l'innocuité pour la santé de l'usage des produits phytosanitaires.

Ce travail doit être poursuivi dans les prochains mois. En effet, ce rapport prévoyait la rédaction d'une deuxième partie, à travers la création d'une commission d'enquête sur l'impact des pesticides sur l'environnement. À ce jour, le processus n'a pas été relancé.

Au-delà des impacts sur la santé, les impacts sur l'environnement et la biodiversité sont préoccupants : pollution de l'eau, destruction des abeilles et d'insectes portant atteinte aux équilibres naturels de la faune (disparition ou migration d'oiseaux, déséquilibre de la flore naturelle avec recrudescence de plantes invasives).

L'abeille pollinise plus de 80% des espèces de plantes. Ces dernières connaissent depuis quelques années en France des surmortalités hivernales record. 500 000 colonies d'abeilles ont disparu entre 1995 et 2000 en France, décimées par en partie par les insecticides en enrobage de semences (Gaucho, Regent TS etc.), idem pour d'autres pays européens.

Face à ce déclin, la Commission européenne a décidé en mai 2013 de restreindre pendant deux ans à compter du 1er décembre l'utilisation de trois pesticides mortels pour les abeilles commercialisés par Bayer et Syngenta.

Une étude de chercheurs français, de l'INRA et du CNRS, et allemand, permet de chiffrer la valeur de l'activité pollinisatrice des insectes, abeilles principalement, à 153 milliards d'euros en 2005 pour les principales cultures dont l'homme se nourrit. Ce chiffre représente 9,5% de la valeur de l'ensemble de la production alimentaire mondiale.

La présence des produits phytosanitaire dans les cours d'eaux de surfaces et souterraines, a également été mise en évidence par les scientifiques. D'après l'Institut Français de l'environnement (IFEN) on trouve des résidus de pesticides dans 91% des eaux superficielles et dans 56% des eaux souterraines en France analysées (« Les pesticides dans les eaux » – Données 2004 publiées 2007). Sur environ 400 substances recherchées, 201 ont été mises en évidence dans les eaux de surface et 123 dans les eaux souterraines. Les herbicides sont les composés les plus

Rapport n°1708 produit à l'assemblée nationale le 15/01/2014 par Mme Brigitte ALLAIN (députée) : RAPPORTFAITAU NOM DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE SUR LA PROPOSITION DE LOI, adoptée par le Sénat, visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national (n° 1561).

retrouvés dans les eaux. L'AMPA (produit de dégradation du glyphosate) est trouvé dans plus de 55% des recherches dans les eaux de surface et le glyphosate dans plus de 35%.

Le cout de dépollution annuel supporté par la collectivité est estimé entre 4.4 et 14.8 milliards d'euros, uniquement pour la pollution induite par les pesticides.